

Cote du document:	GC 32/INF.4
Date:	16 janvier 2008
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrir pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

Rapport de situation

Conseil des gouverneurs — Trente-deuxième session
Rome, 18-19 février 2009

Pour: **Information**

Note aux Gouverneurs

Le présent document est soumis au Conseil des gouverneurs pour information.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Gouverneurs qui auraient des questions techniques au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Brian Baldwin

Conseiller principal en gestion des opérations

téléphone: +39 06 5459 2377

courriel: b.baldwin@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

I. Introduction

1. Cette édition 2008 du rapport de situation a pour objet d'informer le Conseil des gouverneurs de l'état d'avancement de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) et de la participation du FIDA à cette initiative.

II. État d'avancement de la mise en œuvre de l'Initiative

2. Depuis la mise en place de l'Initiative PPTE il y a 12 ans, des progrès sensibles ont été accomplis s'agissant de l'application des allègements de dette. Plus des trois quarts des pays admissibles (33 sur 41) ont franchi le point de décision, ce qui permet de prétendre à une aide au titre de cette initiative. Vingt-trois pays ont désormais atteint le point d'achèvement, et neuf en sont au stade intermédiaire entre le point de décision et le point d'achèvement (voir le tableau ci-après). Ces deux dernières années, le rythme de passage du stade intermédiaire au point d'achèvement s'est accéléré, en raison des progrès accomplis par les pays dans la mise en œuvre des programmes macroéconomiques et des stratégies de réduction de la pauvreté. Depuis septembre 2005, le Cameroun, la Gambie, le Malawi, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et la Sierra Leone sont tous parvenus au point d'achèvement, et le Conseil d'administration du FIDA a approuvé un complément d'allègement de dette pour le Malawi et le Rwanda. En 2008, le Conseil d'administration a approuvé des contributions du FIDA à l'allègement de la dette à hauteur de 10,4 millions de DTS (15,7 millions d'USD) en valeur actuelle nette de 2006 pour la République centrafricaine, et à hauteur de 13,8 millions de DTS (21,0 millions d'USD) en valeur actuelle nette de 2007 pour le Libéria.
3. Le document relatif à l'accession du Togo au point de décision a récemment été soumis au conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale; un nouveau dossier sera présenté au Conseil d'administration du FIDA à sa session d'avril 2009. On escompte que le Burundi, Haïti et la Guinée pourraient parvenir au point d'achèvement au début ou au milieu de l'année 2009.
4. Le maintien de la dette à un niveau supportable au-delà du point d'achèvement demeure un sujet de préoccupation, en particulier compte tenu de la crise financière actuelle. Les analyses de soutenabilité de la dette confirment que les pays qui ont franchi le point d'achèvement sont en meilleure posture sur ce plan que les autres PPTE et que les pays qui ne font pas partie des PPTE. Mais leurs perspectives en matière de soutenabilité de la dette restent vulnérables aux chocs, et elles sont très sensibles aux conditions auxquelles sont souscrits les nouveaux emprunts. Selon les dernières analyses de soutenabilité de la dette, seulement 40% environ des PPTE ayant franchi le point d'achèvement présentent aujourd'hui un faible risque de surendettement, et le nombre de ceux dont le risque est jugé élevé est en augmentation. Cette situation souligne la nécessité que les PPTE qui ont franchi le point d'achèvement appliquent des politiques d'emprunt judicieuses et renforcent leurs capacités en matière de gestion de la dette publique. Le FIDA les aide en ce sens moyennant sa participation au Cadre pour la soutenabilité de la dette, la transmission de toutes les informations relatives à l'endettement et les contacts qu'il entretient avec la Banque mondiale et les banques régionales de développement.

A. Coût total de l'Initiative PPTE à la charge du FIDA

5. En valeur actuelle nette (VAN), le coût total de la participation du FIDA à toutes les phases de l'Initiative PPTE¹ est actuellement estimé à 313,6 millions de DTS (soit environ 483,6 millions d'USD), ce qui correspond en valeur nominale à un coût de l'ordre de 460,0 millions de DTS (soit environ 709,4 millions d'USD)². Cette estimation devra vraisemblablement être revue à la hausse, en raison des retards pris par certains pays pour parvenir aux points de décision et d'achèvement, de la dégradation de la conjoncture économique qui rend nécessaire l'octroi de compléments d'allègement au point d'achèvement, et des taux d'escompte, qui restent bas. Pour l'année 2008, le coût total des allègements de dette est estimé à 38,4 millions d'USD.

B. Engagements du FIDA à ce jour

6. À ce jour, le FIDA a consenti les allègements requis à l'ensemble des 32 PPTE qui ont atteint le point de décision. Ces engagements totalisent jusqu'ici 238,5 millions de DTS en VAN (soit approximativement 367,8 millions d'USD), ce qui correspond en valeur nominale à un allègement du service de la dette de 349,5 millions de DTS (soit approximativement 539,0 millions d'USD).

C. Allègements de dette accordés

7. Au 30 septembre 2008, le FIDA avait accordé aux 23 pays parvenus au point d'achèvement des allègements de dette d'un montant total de 210,0 millions d'USD.

¹ Regroupant l'ensemble des pays admis à bénéficier de l'Initiative PPTE, y compris ceux qui n'ont pas encore atteint le point de décision.

² Sur la base d'estimation au 30 juin 2008, au taux de change en vigueur au 30 septembre 2008.

États membres du FIDA relevant de l'Initiative PPTE, en fonction du stade atteint

<i>Pays au point d'achèvement (23)</i>	<i>Pays au point de décision (9)</i>	<i>Pays en amont du point de décision (8)</i>
Bénin	Burundi	Comores
Bolivie	République centrafricaine	Côte d'Ivoire
Burkina Faso	Tchad	Érythrée
Cameroun	République du Congo	Kirghizistan
Éthiopie	République démocratique du Congo	Népal
Gambie	Guinée	Somalie
Ghana	Guinée-Bissau	Soudan
Guyana	Haïti	Togo
Honduras	Libéria	
Madagascar		
Malawi		
Mali		
Mauritanie		
Mozambique		
Nicaragua		
Niger		
Rwanda		
Sénégal		
Sierra Leone		
Sao Tomé-et-Principe		
Ouganda		
République-Unie de Tanzanie		
Zambie		

D. Financement des allègements de dette accordés par le FIDA

8. Le FIDA finance sa participation à l'Initiative PPTE grâce à des contributions extérieures (versées au FIDA soit directement, soit par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale) ainsi que sur ses ressources propres. Les contributions extérieures (versées ou annoncées) se montent à environ 80,3 millions d'USD (28,1%). Le financement sur les ressources propres du FIDA représente approximativement 94,7 millions d'USD (33,1%) correspondant à des transferts approuvés par le Conseil d'administration en 1998, 1999, 2002 et 2007. À ce jour, le total des transferts provenant du Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale s'élève à 104,1 millions d'USD (38,5%). Le solde a été couvert grâce au produit du placement du reliquat du Fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE.
9. Afin d'atténuer les répercussions des allègements de dette sur les ressources que le FIDA peut engager pour accorder de nouveaux prêts et dons, les États membres du FIDA ont apporté leur appui au Fonds pour que celui-ci puisse officiellement accéder au Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale. Un accord sur ce point est intervenu lors de la réunion tenue à Washington le 19 novembre 2006 à propos de l'Initiative PPTE et de son financement. Les participants ont pris acte que cette décision viendrait alourdir les besoins de financement globaux du Fonds fiduciaire PPTE. Le FIDA a reçu en octobre 2007 le premier transfert provenant du Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale (104,1 millions d'USD). Des accords de don distincts à l'appui de l'allègement de la dette de la Gambie, de Sao Tomé-et-Principe et de la Sierra Leone devraient être signés en janvier 2009 avec les administrateurs du Fonds fiduciaire PPTE pour un montant total d'environ 18,1 millions d'USD.

10. Outre l'accès du FIDA – déjà convenu – au Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale, la direction continuera à encourager les États membres à apporter directement des ressources supplémentaires au FIDA pour aider celui-ci à financer sa participation à l'Initiative PPTE.

